

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du mardi 24 octobre 2017 à 20h00

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Brigitte NUER, Sabine BAROU-MORRUGARES, Michel FERRARIO, Sophie BENEDETTO, Alain DOMINJON, Isabelle DURIEUX.

Membres représentés : François ANDRE (a donné procuration à Danielle BOCHET), Patrick ALLARD (a donné procuration à Claude REYNAUD).

Membres absents : Ludovic GROS, Sarah BLAIX, Marie-Claude DARBEL.

Date de la convocation : 2 octobre 2017

Approbation des comptes rendus des conseils municipaux des 23 juin 2017 et 29 août 2017.

Secrétaire de séance : Michel FRUMILLON

Le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant une demande de subvention pour le projet d'adduction d'eau au chalet de La Platière.



Ordre du jour

1. Travaux
2. Foncier
3. Finances
4. Personnel communal
5. Questions et informations diverses.

1- Travaux

Garages communaux

Monsieur le Maire présente deux avenants au marché de travaux de réhabilitation des garages communaux pour les lots n°8 et n°9.

- * Lot 8 : avenant de 3 373,38 € HT concerne des travaux liés à l'installation d'une alarme.
- * Lot 9 : avenant de 1 668,85 € HT concerne des travaux de modification de l'alimentation gaz et l'installation d'une pompe de relevage pour le chauffe-eau.

Vote : 12 pour

Adduction d'eau au chalet de La Platière

Claude REYNAUD rappelle les travaux réalisés au chalet de La Platière, notamment la salle d'eau. Il précise que les canalisations sont posées sur le sol et cela oblige leur démontage et remontage chaque année. Le projet est d'enterrer ce tuyau et de remonter la prise d'eau pour augmenter la pression.

Ces travaux peuvent être subventionnés à hauteur de 70 % dans le cadre du Plan Pastoral Territorial (PPT) Maurienne, la TVA sera récupérée par la commune et l'AFP « Les Câbles d'Hermillon » prendra à sa charge la somme restante.

La Société d'Économie Alpestre (SEA) a transmis un devis de 1 485 € HT pour l'élaboration des études relatives à ces travaux ainsi que pour la préparation du dossier de demande de subvention.

Le maire propose de le valider et de solliciter le Comité de Pilotage Maurienne pour la subvention du PPT.

Vote : 12 pour

2- Foncier

Droits de préemption

Le Maire propose de ne pas préempter les parcelles suivantes, en cours de cession :

- * B3464, B165, B166, B3082, B3084 et B3085 à l'Echailon ; superficie totale de 4 382 m².

Vote : 12 pour

- * B45, B46, B47 et B48 à La Martigné ; superficie totale de 3 275 m².

Vote : 12 pour

Danielle BOCHET présente un troisième dossier :

- * E19, E20, E21, E22, E29 et E30 à Château Feuillet ; superficie totale de 1 533 m²

Vote : 11 pour (Yves DURBET ne prend pas part au vote).

Vente de terrains

Monsieur le Maire rappelle la vente de la parcelle ZA 1118 au lieu-dit « Parapet » en deux parties et soumet la validation des conditions :

- * Partie B : 388 m² en zone constructible au prix de 100 € le m² et 119 m² en zone non-constructible (au vu du plan de prévention des risques naturels) au prix de 11 € le m² ; soit un total de 40 109 € et frais inhérents à charge de l'acquéreur.

Vote : 12 pour

- * Partie A : 507 m² en zone constructible au prix de 100 € le m², soit 50 700 € et frais inhérents à charge de l'acquéreur.

Vote : 12 pour

Achat de terrains

Afin de permettre l'accès à une future construction sur la parcelle ZB 122 au lieu-dit « Derrière la Cour », Yves DURBET informe le conseil municipal que la commune envisage d'acquérir 31 m² de la parcelle ZB 124. Le prix n'est pas connu à ce jour, la décision est reportée.

3 – Finances

Danielle BOCHET présente la décision modificative n°1 sur le budget de l'eau et de l'assainissement. Elle concerne des travaux de prolongement de réseaux rendus nécessaires pour la réalisation de nouvelles constructions rue de la Fontanette. Ce mouvement de crédits à hauteur de 5 000 € n'a pas d'impact sur la masse budgétaire (transfert de crédits en section d'investissement).

4 – Personnel communal

Prime de fin d'année

Monsieur le Maire propose de reconduire le principe du versement d'une prime de fin d'année au personnel communal, équivalente à un treizième mois de salaire.

Cela représente 11 776,07 € pour l'ensemble des 13 agents.

Vote : 12 pour

Suppression et création d'emploi

Danielle BOCHET informe le conseil qu'un agent peut prétendre à un avancement de grade dû à son ancienneté.

Cet avancement a été validé par le Centre de Gestion de la Savoie et afin de pouvoir nommer cet agent sur le nouveau grade, le maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe et la suppression du poste d'adjoint administratif principal 2ème classe.

Vote : 12 pour

5 – Questions et informations diverses

Claude REYNAUD alerte les propriétaires de chiens sur les problèmes récurrents de déjections, de divagations et d'aboïement.

Yves DURBET :

- Remercie et félicite le Président de l'association Le Colporteur, Mme Céline AGUETTAZ ainsi que tous les bénévoles pour l'organisation de ce 28ème Salon du Livre qui fut une nouvelle fois une belle réussite.
- Informe qu'à partir du 1er novembre 2017, le pacte civil de solidarité (PACS) se signera en mairie auprès d'un officier d'état civil. Les personnes qui souhaitent se pacser sont invitées à prendre contact avec le secrétariat de mairie.
- Rappelle plusieurs dates :
 - * 4 novembre : Star Tour à la salle Léopold DURBET,
 - * 11 novembre : Cérémonie au monument aux morts suivi d'un apéritif à la salle des Échos,
 - * 26 novembre : Repas des aînés à la salle Léopold DURBET,
 - * 8 et 9 décembre : Téléthon.

Michel FRUMILLON remercie également tous les organisateurs du Salon du Livre.

Danielle BOCHET rappelle les animations organisées à la médiathèque :

- * Du 23 octobre au 27 novembre : Exposition de peintures de Créartissim' « 4 saisons »,
- * Le 27 octobre : Vernissage de l'exposition à 18h30,
- * Le 9 décembre : Spectacle de Noël « Tourbillonnent... Et puis s'envolent » d'Isabelle Jannot à 16h00.

Sophie BENEDETTO nous informe que l'association des parents d'élèves du RPI organise une vente de sapins de Noël, de Panettone et de pains, le samedi 2 décembre sur la Place du Four. N'hésitez pas à passer commande !
(contact : 06 63 92 54 78)



**Mercredi 15 novembre
de 14h30 à 16h30**

Après-midi jeux
à la médiathèque avec
la Fourmilière

